

DEMANDE D'AUTORISATION

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e), l'UCSP BASKET Chez Mme LABROT Christine 23 rue Arthur Rimbaud 26800 PORTES LES VALENCE 06.50.66.18.25

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de.....3ème.....catégorie à ⁽²⁾...terrain de pétanque au parc Léo Lagrange.....

à l'occasion de⁽³⁾ ...Tournoi de Pétanque organisé par notre Club

du...Samedi 3 septembre 2022 à 11 heures.....

au...Samedi 3 septembre 2022 à.....23heures.....55.....

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 29 juillet 2022

Signature

LABROT CHRISTINE

ARRETE DU MAIRE

N° de l'arrêté : 301

Je soussignée.....GIRARD Geneviève.....mairie de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

M.me LABROT ch., Club UCSP Basket

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{em} catégorie

à u. terrain de pétanque au parc Léo Lagrange

à l'occasion de Tournoi

du 03/09/2022

à 11 heures 00

au 03/09/2022

à 00 heures 00

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 29/07/2022

Le Maire,



(1) Nom, prénom, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif